

Paris, le 5 décembre 2018

LE SMCG-CSMF EHPAD et autres structures et des médecins concernés par la gériatrie

Le syndicat des médecins coordonnateurs d'EHPAD-CSMF a changé ses statuts pour s'adapter à la modernisation du système de santé et intégrer dans nos revendications et nos combats l'exercice de la médecine en coordination et en gériatrie.

Notre ADN reste la protection des médecins coordonnateurs de toute structure de l'EHPAD aux HAD en passant par les futurs postes de coordination de pôle, de Communautés Professionnels Territoriales de Santé (CPTS), de réseau, de Plateformes Territoriales d'Appui (PTA).

Notre motivation est d'intégrer toutes les idées des médecins intervenant en gériatrie ou en structure dans les toutes les activités quotidiennes.

Nous soutenons intégralement les propos du Dr Jean-Paul ORTIZ, Président de la CSMF, dans son [communiqué de presse du 23 novembre 2018 sur l'activité en EHPAD](#).

Nous revendiquons, nous le SMCG-CSMF, une mise à jour des actes médicaux à l'intérieur des structures de type EHPAD ou foyer occupationnel ou foyer d'accueil.

- Une indemnisation pour le médecin traitant en cas de coordination avec le médecin coordonnateur.
- Une VL étendue à tout patient en EHPAD et par trimestre.
- L'application du MD pour chaque acte d'EHPAD qui est chronophage en contrepartie de l'alimentation du logiciel, observation médicale, prescriptions etc...

Pour que l'activité en EHPAD soit attractive, il faut considérer préalablement le côté réglementaire et chronophage.

Nous revendiquons clairement aussi la favorisation des protocoles de coopération entre médecins traitants et médecins coordonnateurs ou non : si un médecin ne peut pas venir le jour où cela est nécessaire, ou pour assurer la sécurité du circuit du médicament ou pour soigner un patient qui en a besoin, n'importe quel médecin peut déontologiquement intervenir.

Dr Pierre-Marie COQUET
Président

[Retrouvez toutes nos informations sur le site de la CSMF.](#)

[Télécharger le bulletin d'adhésion 2018](#)

[Télécharger le bulletin d'adhésion 2019](#)

SMCG-CSMF

**SYNDICAT DES MEDECINS COORDONNATEURS, EHPAD ET AUTRES STRUCTURES (MEDICO-SOCIALES),
GENERALISTES OU GERIATRES**

79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS – Tél. 01.43.18.80.30 Mail : smc@csmf.org